

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
DU 29 JUIN 2017
GRANDE SALLE DE LULLY**

M. Mark Winges, Vice-président, ouvre la séance à 20h00.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil, appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mai 2017
4. Assermentation des nouveaux délégués
5. Communications du Bureau
6. Communications du Comité de direction
7. Information du Conseil d'établissement
8. Préavis n° 06/06.2017 - Demande de crédit de CHF 1'800'000.00 pour la rénovation et la transformation du *Centre Marcel Barbey*, sur la commune du Lieu
9. Date de la prochaine assemblée du Conseil intercommunal de l'ASIME
10. Questions, vœux et divers

1. **Accueil, appel**

Sont présent(e)s du Conseil intercommunal :

Mmes et MM. Karine Ropraz et Pascal Grütter, Bremblens, Aleksandra Capraro et Tania Larequi, Chigny, Anna Bauer Dörries, Echichens, Mélanie Wyss, Jean-Jacques Aubert, David Guarna, Romina Garofalo et Pierre Marc Burnand, Morges, Pierre Lanthemann et Nicole Lemaire, Romanel-sur-Morges, Salvatore Guarna et Martine Blauth, Tolochenaz, Pierre Siegwart et Sylvie Grin van Hamel, Vufflens-le-Château et M. Mark Wings, Lully, qui remplace M. Jobin ce soir et qui préside la séance en tant que vice-président.

Sont présent(e)s du Comité de direction :

Mmes et MM. Isabelle Bonvin, Présidente, Maria-Pia Dubey, Françoise Wüthrich, Giuseppe Biancaniello, Philippe Deriaz et Andreas Sutter

Excusé(es) :

Mme Sylvie Podio du Comité de direction, M. Stéphane Demierre et Mme Valérie d'Ascoli, Aclens, M. Philippe Jobin, Echichens, M. Emile Tasev, Lully, Mmes Claire Martinet et Fay Sylvie, Morges.

Invités : M. Marc Johannot, directeur administratif de l'ASIME et M. Schaer, architecte mandaté pour le projet *Centre Marcel Barbey*.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

3. **Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mai 2017**

Pierre-Marc Burnand, Morges, relève que le nom de M. Johannot est cité sous la rubrique « Conseil de direction » alors qu'il n'en fait pas partie. Il est ici en tant qu'invité.

Le Procès-verbal est accepté à l'unanimité avec la petite correction ci-dessus.

4. **Assermentation des nouveaux membres**

Aucune assermentation ce soir.

5. **Communications du Bureau**

Il n'y a aucune communication du Bureau.

6. **Communications du Comité de direction**

Il n'y a aucune communication du Comité de direction.

7. **Information du Conseil d'établissement**

Mme Anna Bauer Dörries nous fait la synthèse de leur dernière assemblée :

- Présentation du projet Morges Gare-sud par M. Zuger
- Election de 2 commissions permanentes l'une pour le primaire et l'autre pour le secondaire
- Octroi de deux demi-journées de congé : le vendredi après-midi avant les vacances d'été et le mercredi matin avant le jeudi de l'Ascension, ceci pour toute la législature.
- Démission d'un parent de Morges Est qui déménage à Morges Ouest. Il faudra organiser

des élections pour trouver un parent d'élève de Morges Est.

- Lecture d'une lettre évoquant les problèmes d'accueil de midi essentiellement pour les enfants âgés entre 10 et 12 ans qui mangent à midi et restent sans surveillance jusqu'à la reprise de l'école. Ce problème a été soulevé par l'APE Echichens. Il sera repris à la prochaine séance.

8. Préavis n° 06/06.2017 - Demande de crédit de CHF 1'800'000.00 pour la rénovation et la transformation du Centre Marcel Barbey, sur la commune du Lieu

La modification des statuts de l'ASIME ayant été acceptée par l'ensemble des 9 communes, le préavis a pu être porté à l'ordre du jour.

- Présentation par le Comité de direction

Mme Françoise Wütrich, Aclens, présente le préavis et apporte quelques informations complémentaires : toutes les communes ont accepté la procédure d'augmentation du plafond d'endettement à CHF 2'000'000. Plusieurs procédures ont également été réalisées en amont, entre autres la soustraction à la LDFR (Loi sur le droit foncier rural), l'établissement d'un certificat énergétique du bâtiment et la mise à l'enquête publique du projet de transformation. Aucune opposition n'a été déposée durant l'enquête publique. Le permis de construire a été délivré le 12 juin 2017 par la Commune du Lieu. Un emprunt bancaire a été contracté. L'acte de vente a été signé. Si l'assemblée accepte ce soir le préavis de transformation, le calendrier qui figure à la p.3 du préavis serait respecté.

Dernière précision à la page 4 : Ultérieurement à la rédaction du préavis, une recalculation du poste « honoraires » a permis de détecter une erreur : le montant exact est CHF 242'000.00 et non CHF 331'000.00. Un montant supplémentaire de CHF 89'000.00 a pu être ajouté aux CHF 40'000.00 de « réserves et provisions » prévus, pour atteindre un montant total de CHF 129'000.00.

M. Mark Winges félicite et remercie la commission d'étude pour son remarquable travail et demande au président rapporteur **M. Pierre Siegwart, Vufflens-le-Château**, de nous lire le point 5 ainsi que la conclusion de ce dit rapport.

- Rapport de la Commission

Coût des travaux : la commission s'est interrogée sur l'importance du poste « honoraires » et en conséquence le Comité de direction a fait une nouvelle analyse détaillée de ce poste qui comprend outre les honoraires d'architecte, également ceux d'autres spécialistes impliqués, les diagnostics radon et amiante, ainsi que les frais de reproduction. Au cours de cette analyse, il a été constaté une erreur dans le tableau de calcul et que le poste « honoraires » pouvait être réduit d'un montant de CHF 89'000.00 à CHF 242'000.00, ce qui permet d'augmenter le poste « réserves et provisions » à CHF 129'000.00 (au lieu de CHF 40'000.00). Avec cette correction, les réserves et provisions sont augmentées à 7.2 % de l'ensemble du coût de rénovation et le Comité de direction, comme la Commission, sont d'avis que cette réserve est maintenant suffisante (contrairement à ce qui a été écrit dans le préavis) en rapport avec l'importance des travaux prévus et qu'il n'est plus indispensable de postposer absolument les travaux de rénovation des façades (sous réserve de la prise en compte de la problématique de l'efficacité énergétique décrite sous le point 6).

En conclusion, la Commission d'étude est en accord avec les conclusions du Comité de direction et elle vous propose donc à l'unanimité d'accepter ce préavis N° 06/06.2017, à savoir :

- 1) D'autoriser le Comité de direction à réaliser le projet de rénovation et de transformation du *Centre Marcel Barbey* tel que décrit dans le présent préavis, après correction et réallocation de CHF 89'000.00 entre deux codes de frais de construction (CFC) à savoir CFC 29 « honoraires » réduit à CHF 242'000.00 et CFC 58 « Réserves et provisions » augmenté à

- CHF 129'000.00 ;
- 2) D'accorder au Comité de direction un crédit extrabudgétaire de CHF 1'800'000.00 TTC, pour financer les travaux de rénovation et de transformation du *Centre Marcel Barbey*, subventions non déduites ;
 - 3) D'autoriser le Comité de direction à contracter un emprunt bancaire auprès d'un établissement de la place, aux meilleures conditions du marché ;
 - 4) De procéder à un amortissement annuel de CHF 66'670.00 à partir du budget 2018, sur une durée de 30 ans.

- Discussion sur le rapport de la commission
La parole n'est pas demandée.

- Décision

Votation sur la modification proposée par la Commission : à savoir rajouter la phrase :

...après correction et réallocation de CHF 89'000.00 entre deux codes de frais de construction (CFC) à savoir CFC 29 « honoraires » réduit à CHF 242'000.00 et CFC 58 « Réserves et provisions » augmenté à CHF 129'000.00.

Après votation, cette modification est adoptée à l'unanimité.

Votation sur le préavis 06/06.2017, avec la modification ci-dessus.

Le préavis est adopté à l'unanimité

Mme Isabelle Bonvin, Romanel, au nom du Comité de direction, remercie l'assemblée pour la confiance accordée. C'est un très bon projet pour toute l'Association. Le comité se réjouit de débiter les travaux et espère que, dans une année, nous pourrions fêter dignement l'ouverture du *Centre Marcel Barbey*. M. Schaer, ici présent, sera à disposition après la séance pour répondre à vos questions.

9. Date de la prochaine assemblée du Conseil intercommunal de l'ASIME

La prochaine assemblée était prévue le mercredi 27 septembre 2017, à Lully. Il y a la séance des syndicats à cette date et plusieurs membres auraient été absents.

La séance du Conseil intercommunal est déplacée au mardi 26 septembre 2017, à 20h00 à Lully.

10. Questions, vœux et divers

M. Pierre-Marc Burnand, Morges, demande où en est l'audit du cabinet dentaire comme évoqué lors de la dernière séance. **Mme Isabelle Bonvin, Romanel**, répond que le rapport n'est pas encore en sa possession. Une communication sera faite à ce sujet lors de la prochaine séance.

La parole n'étant plus demandée, **le Vice-président** remercie l'assemblée et lève la séance à 20h26.

pour le Conseil intercommunal
Le Vice-président La secrétaire-suppléante

Mark Wings

Corinne Borboën